



APPEL À CANDIDATURES AU PROGRAMME DE MOBILITÉ VERS L'UNIVERSITÉ DE CADIX (ESPAGNE) (SMS-IN) POUR L'OBTENTION DE CRÉDITS À L'UNIVERSITÉ DE CADIX DANS LE CADRE DU PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS+ KA107

(Année universitaire 2017-2018)

La version espagnole prévaudra sur les versions en d'autres langues

I. INFORMATION GÉNÉRALE

I.A. OBJECTIF

Le programme *Erasmus+ Mobilité à des fins d'étude* offre aux étudiants des universités partenaires la possibilité de réaliser une partie de leurs études au sein de l'Université de Cadix (ci-après, l'UCA) pendant le deuxième semestre de l'année 2017-2018.

Les étudiants de ce programme de Mobilité bénéficieront d'une aide financière, pourront assister aux cours et utiliser toutes les installations mises à disposition par l'UCA sans aucune dépense supplémentaire (à l'exception des petites dépenses qui sont également d'application pour les étudiants officiels de l'UCA). Toutes les activités académiques approuvées dans le Contrat d'études et réalisées de manière satisfaisante seront complètement reconnues auprès de l'Université d'Origine. Le programme Erasmus+ offre aux étudiants la possibilité d'augmenter leur expérience culturelle à l'étranger, de connaître d'autres systèmes d'Enseignement Supérieur et d'être en contact avec des jeunes de différents pays, ce qui contribue au processus d'intégration internationale.

La bourse du programme *Erasmus+ Mobilité à des fins d'étude* ne couvre pas toutes les dépenses et représente exclusivement une contribution pour aider à faire face aux coûts supplémentaires pendant le séjour à l'étranger.

L'UCA souhaite collaborer avec les universités partenaires dans plusieurs domaines de connaissance mais notamment sur ceux définis dans son plan stratégique d'internationalisation. L'**Annexe II** détaille la liste d'études de premier cycle, master et doctorat en y indiquant les domaines prioritaires.

I.B. FINANCEMENT

La bourse comprend :

- Contribution de l'Union Européenne (*soutien individuel*). Le montant est fixé selon le pays d'accueil. En Espagne, la contribution mensuelle s'élève à **800 euros par mois**. La période pouvant faire l'objet d'un financement oscille entre 3 et 5 mois (90-150 jours).

- Contribution supplémentaire pour couvrir les dépenses issues du voyage (*aide pour les frais de voyage*). Cette contribution est calculée en fonction des bandes kilométriques suivantes :

100 – 499 km. : 180 euros

500 – 1999 km. : 275 euros

2000 – 2999 km. : 360 euros

3000 – 3999 km. : 530 euros

4000 – 7999 km. : 820 euros

8000 – 19 999 km. : 1100 euros

Ce montant sera calculé selon la distance entre la ville de l'université d'origine et l'UCA. Pour ce faire, vous pouvez utiliser l'application disponible ici :

http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/tools/distance_en.htm

La Commission Européenne a octroyé un nombre limité de bourses associées à chaque programme. L'UCA a reçu 276 bourses pour la mobilité des étudiants, professeurs et personnel entrant et sortant, et celles-ci sont offertes aux pays partenaires conformément aux directives de la Commission Européenne. Aucune modification en matière de la quantité de financement et du transfert de financement entre différents pays n'est permise. La liste du nombre de bourses offertes à chaque pays peut être consultée à l'**Annexe I**.

II. CONDITIONS REQUISES ET PROCÉDURE DE DEMANDE

II.A. CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION

Le candidat doit être inscrit à l'Université d'Origine, et celle-ci doit être l'une des universités partenaires de l'UCA dans le cadre du programme Erasmus+ KA 107 et avoir passé 60 crédits ECTS avant de présenter la demande de participation.

Veillez trouver ci-dessous les dates clés pour l'organisation de la mobilité :

Période d'inscription : **1 février – 18 février 2018**

Début du deuxième semestre : **19 février 2018**

Fin du deuxième semestre : **8 juillet 2018**

L'étudiant doit être présélectionné par l'Université d'Origine pour pouvoir présenter sa candidature auprès de l'UCA.

II.B. PROCÉDURE DE CANDIDATURE :

Les candidats à l'obtention de la bourse devront présenter les documents suivants auprès du **Bureau des Relations Internationales de l'Université d'Origine**. (Si nécessaire, cette liste peut être élargie par le Bureau des Relations Internationales de l'Université d'Origine.) Toute la documentation de cette liste est considérée comme requise sauf le document 6 de la liste qui sera présenté seulement dans le cas correspondant.

N.B. Tous les documents doivent être remplis à l'ordinateur.

1. Candidature (**Annexe III**).
2. Contrat d'études (Learning Agreement) (**Annexe IV**). Veuillez consulter les informations supplémentaires sur comment remplir le Contrat d'études.
3. Copie du passeport (étrangers).
4. Certificat de connaissance de la langue espagnole ou anglaise (si l'anglais est la langue de l'étudiant pendant son séjour au sein de l'UCA) équivalent au moins au niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.
5. Pour les demandes de Doctorat : bref mémoire (3 pages au maximum) avec une proposition du travail à développer pendant le séjour à l'UCA et une Lettre de motivation.
6. Si cela est jugé pertinent, il faudra présenter un certificat de l'Université d'Origine avec des informations concernant la provenance d'un milieu défavorisé ou l'existence d'inégalités de chances (handicaps, difficultés éducatives, obstacles économiques, différences culturelles, problèmes de santé, obstacles de type social, obstacles géographiques). Veuillez consulter la description complète concernant la provenance de milieux défavorisés à la page 11 du Guide Erasmus +, version 2 : 07/01/2016. (http://sepie.es/doc/convocatoria/2017/erasmus-plus-programme-guide_env2.pdf)

II.C. ADMISSION DES CANDIDATURES :

L'admission des Lettres de Désignation (Nomination Letter **Anexo V**) de la part de l'UCA finit le 7 **novembre 2017**.

L'admission des candidatures on-line des étudiants avec la documentation nécessaire et tous les documents des étudiants doivent être remis par le Bureau des Relations Internationales de l'Université d'Origine à l'adresse e-mail suivante : gestion.ka107@uca.es jusqu'au **17 Novembre 2017**.

III. PROCÉDURE DE SÉLECTION

III.A. PRÉSÉLECTION DE L'UNIVERSITÉ D'ORIGINE

Le processus de présélection de l'Université d'Origine devra respecter les critères de transparence et d'égalité des chances des candidats. Les critères spécifiques seront élaborés et publiés sur les sites web de chacune des Universités d'Origine, puis diffusés dans les médias locaux et régionaux.

Critères pour l'évaluation dans l'Université d'Origine

1. En premier lieu l'on évaluera l'adéquation de la proposition académique/de recherche de l'étudiant. Cette condition étant indispensable.
2. Les étudiants de Doctorat dont la proposition de recherche s'ajuste aux domaines prioritaires de l'Université d'Origine recevront 2 points.
3. Les étudiants de Master dont la proposition de recherche s'ajuste aux domaines prioritaires de l'Université d'Origine recevront 1 point.
4. Les étudiants dont la qualification moyenne est supérieure à 8, dans une échelle de 1 à 10, recevront 1 point.
5. Les étudiants ayant un certificat B2 (espagnol ou anglais, en fonction de la langue d'apprentissage à l'UCA) recevront 1 point.
6. Les étudiants ayant un certificat C1 (espagnol ou anglais, en fonction de la langue d'apprentissage à l'UCA) recevront 2 points.
7. Les étudiants ayant des certificats de niveau B1 dans d'autres langues recevront 0,5 points (pour chaque langue additionnelle).
8. Les étudiants ayant des certificats de niveau B2 dans d'autres langues recevront 1 point (pour chaque langue additionnelle).
9. Les étudiants participant à des programmes de formation de diplôme double ou de cotutelle (premier cycle, Master, Doctorat) recevront 2 points.
10. Les étudiants participant à des projets de recherche conjointe (Master, Doctorat), recevront 2 points.

11. Les étudiants issus de milieux défavorisés ou atteints d'inégalités des chances recevront 2 points.

12. Les étudiants qui font leur premier stage dans le cadre du Programme Erasmus+KA107 recevront 1 point.

Démarches de présentation des candidatures

L'Université d'Origine rassemblera la documentation des étudiants, évaluera les candidatures, sélectionnera et nommera les étudiants. L'Université d'Origine peut nommer dans la liste principale la quantité des étudiants indiquée dans l'Accord Interinstitutionnel. Les bourses seront octroyées comme bourses complètes ou bourses «zéro» suivant le nombre de bourses correspondant à chaque Université, nombre qui aura été communiqué préalablement. Ce nombre de bourses dépendra de la quantité de bourses concédées pour le Projet dans chaque pays et de la quantité d'Universités partenaires dans chaque pays.

Toute information sur les Accords Interinstitutionnels et leurs rectifications sera communiquée directement à chaque Université partenaire.

Les Universités d'Origine peuvent indiquer dans la Lettre de Désignation une liste supplémentaire de réserve. S'il y a des bourses libres, l'UCA évaluera cette liste de réserve de chaque Université.

La Lettre de Désignation doit être envoyée par le Bureau des Relations Internationales de l'Université d'Origine à gestion.ka107@uca.es jusqu'au 7 Novembre 2017.

La Lettre de Désignation (Annexe V) comprendra les éléments suivants :

1. Information sur l'Université d'Origine;
2. Liste principale des candidats désignés par ordre décroissant de préférence ;
3. Liste de réserve (dans le cas où il y en a) des candidats désignés par ordre décroissant de préférence ;
4. Nombre total de points obtenus par chacun des candidats désignés ;
5. Email de l'étudiant nommé ;
6. Noms des membres du Comité de sélection ;
7. Liste des critères utilisés lors de la sélection ;
8. Signature du Responsable et cachet de l'Université d'origine.

Quand le Bureau des Relations Internationales de l'UCA recevra la Lettre de Désignation, il enverra à chaque étudiant les instructions sur les procédures qu'ils devront suivre.

Les étudiants auront une semaine pour remplir la candidature online et préparer toute la documentation (**jusqu'au 17 Novembre 2017**).

Tous les documents doivent être remis au Bureau des Relations Internationales de l'Université d'Origine, et seront envoyés à l'adresse e-mail suivante : gestion.ka107@uca.es jusqu'au délai du **17 novembre 2017**.

III.B. SÉLECTION PAR L'UCA

Suite à la réception à l'UCA de tous les dossiers des étudiants désignés et des Lettres de désignation des universités partenaires, l'on passera à l'adjudication des bourses.

Le processus de sélection à l'UCA répondra aux critères de transparence et d'égalité des chances pour tous les participants ayant présenté des candidatures. L'UCA respectera l'ordre de préférence des Lettres de Désignation des Universités partenaires et attribuera les bourses en accord avec la distribution accordée préalablement et indiquée aux Universités partenaires. S'il y a des fonds supplémentaires, on les attribuera suivant l'ordre correspondant dans la Lettre de Désignation.

IV. C. « Bourse Zéro »

Au cas où le nombre de candidatures dépasse le nombre de bourses attribuées à chaque pays, les candidats n'ayant pas obtenu une bourse peuvent demander une « Bourse Zéro ».

Les étudiants bénéficiaires d'une « Bourse Zéro » auront les mêmes droits et obligations que ceux titulaires d'une bourse complète, mais ils ne recevront aucun financement d'Erasmus + (ni le soutien individuel ni l'aide pour les frais du voyage). L'UCA fixera le nombre de « Bourses Zéro » en fonction de la disponibilité de places dans les diplômes de premier cycle, Master et Doctorat.

III.D. RÉOLUTION DE L'APPEL À CANDIDATURES

L'UCA publiera sur son site web officiel (<http://www.uca.es/ori/portal.do?TR=C&IDR=144>) la liste provisoire des dossiers acceptés et dossiers exclus vers la fin du mois de novembre 2016.

Il y a une période de réclamation de 10 jours ouvrables depuis la publication de la liste provisoire afin que les étudiants exclus puissent rectifier la documentation et l'envoyer à erasmus.ka107.incoming@gm.uca.es

Début Décembre 2017, l'UCA publiera sur son site web officiel la liste définitive des étudiants ayant obtenu une bourse complète et une « Bourse Zéro ».

Les candidats retenus devront accepter la bourse moyennant une communication par courrier électronique avec la confirmation à l'adresse

erasmus.ka107.incoming@gm.uca.es Toutes les informations concernant l'octroi de la bourse seront envoyée au étudiants.

V. OBLIGATIONS DE L'UCA

1. L'UCA enverra une lettre d'acceptation et un dossier d'information aux étudiants suite à la réception et l'analyse de leurs candidatures, et une fois publiée la liste des étudiants admis, sur le site officiel de l'Université (*moitié décembre*).
2. Au moment de leur arrivée, les étudiants recevront un dossier d'information, une carte d'étudiant, une clé internet et des renseignements utiles dans le cadre des journées d'information menées par les employés du Bureau des Relations Internationales.
3. L'UCA assignera à chaque étudiant un coordinateur académique au Centre/Faculté où il sera inscrit. Ce coordinateur signera un Contrat d'études et soutiendra l'étudiant dans les questions académiques.
4. L'UCA payera la bourse aux étudiants à leur arrivée et selon le schéma suivant :
 - Soutien individuel : 1200 Euros au début du séjour et le reste à la mi-avril ;
 - Aide pour les frais de voyage (calculée selon les dispositions du paragraphe I.B. de cet appel à candidatures) : mi-avril.
5. À la fin de la mobilité, les Secrétariats de chaque centre remettront aux étudiants leurs Rapports de Notes ou Rapports sur le travail de recherche. Si l'étudiant finit son séjour à l'UCA avant la fin du deuxième semestre, les Secrétariats de chaque Centre enverront le Rapport de Notes aux étudiants et à leurs Universités d'Origine.

VI. OBLIGATIONS DES ÉTUDIANTS

1. Chaque Université d'Origine fixera une date limite pour la présentation des demandes avant le 7 Novembre 2017, afin d'avoir le temps de réunir les informations nécessaires et de désigner les étudiants en respectant les délais.
2. Une fois accepté par l'UCA, l'étudiant est tenu de signer la Convention de bourse (l'UCA enverra aux étudiants toute l'information nécessaire sur ce processus).
3. L'étudiant demandera un visa **d'études** à son pays d'origine. Pour cette fin, l'UCA mettra à sa disposition une lettre d'acceptation.

4. L'étudiant réservera et payera les frais de gestion des billets et disposera de l'argent nécessaire pour couvrir ses dépenses à Cadix pendant le premier mois après son arrivée et jusqu'à ce qu'il reçoive sur son compte le premier virement.
5. Les étudiants seront titulaires d'une assurance voyage dont le coût sera à leur charge. Pour les étudiants inscrits à l'UCA il est obligatoire de prendre l'assurance indiquée par l'UCA qui couvre tous les requis des Consulats et Ambassades d'Espagne à l'étranger.
6. Le logement sera à la charge de l'étudiant. Le Bureau de logement de l'UCA soutiendra les étudiants dans leur recherche de logement (appartements en co-location).
7. Les étudiants assisteront aux Journées d'Information organisées par le Bureau des Relations Internationales de l'UCA, début Février 2018 (l'UCA enverra aux étudiants toute l'information nécessaire sur ce processus). Pendant cette journée, les étudiant indiqueront la date de leur départ de l'UCA et promettent d'être à l'UCA jusqu'à la date indiquée.
8. Les étudiants assisteront aux cours ou développeront les travaux de recherche indiqués dans le Contrat d'études, et ils sont tenus de signaler au Bureau des Relations Internationales de l'Université d'Origine et de l'Université de Destination un départ avant la date prévue.
9. Pour être considérés Étudiants Erasmus, les étudiants doivent passer à l'UCA au moins 3 mois (90 jours). En cas contraire, l'étudiant sera tenu de rembourser la totalité de la bourse (soutien individuel et aide pour les frais de voyage).
10. Après deux mois de séjour (vers la mi-avril), l'étudiant signera un Formulaire de Suivi au Bureau des Relations Internationales de l'UCA pour confirmer son séjour et continuer de percevoir la bourse.

VII. DIFFUSION

Les Universités d'Origine annonceront cet appel à candidatures dans leurs sites web et publieront également les informations relatives à ce programme dans les médias locaux et régionaux.

Fait à Cadix, le 3 octobre 2017
Juan Carlos García Galindo.
Directeur Général des Relations Internationales
UCA